

***Communiqué à l'attention des Syndicats de chirurgiens-dentistes libéraux,
des Unions Régionales de Professionnels de Santé et des Conseils de
l'Ordre des chirurgiens-dentistes***

Lyon, le 29 février 2016

Mesdames, messieurs,

Les patients des centres dentaires Dentexia, par le biais du collectif contre Dentexia, sont sensibles à vos marques de sympathie et de compassion, et à la volonté de les soutenir et de les assister pour traverser au mieux l'épreuve qui les touche aujourd'hui.

Ils prennent note que la profession des chirurgiens-dentistes libéraux au travers de ses divers représentants s'intéresse à leur détresse physique, financière et psychologique.

Les patients de Dentexia espèrent que la situation dont ils sont les victimes (et non les responsables) trouvera auprès de vos organisations un appui favorable consistant à :

- (i) promouvoir les démarches à accomplir pour être expertisés le plus rapidement possible, afin de faire reconnaître d'éventuels préjudices ;
- (ii) identifier les praticiens libéraux à même de poursuivre leurs soins dans un cadre légal et à des tarifs raisonnables ;
- (iii) contribuer à la prise en charge de la santé bucco-dentaire des patients les plus modestes sans les soumettre à un risque de réification.

Persuadés que la conjoncture actuelle permet de relever les défaillances de certains cabinets dentaires à bas prix (tels que ceux du réseau Dentexia), mais aussi de leurs mécanismes de contrôle, ils attendent de vos institutions une réflexion constructive et des actions concrètes pour faire émerger une dentisterie sociale sûre, complémentaire (et non pas opposée) à l'exercice libéral.

Nous proposons dans cette optique l'organisation d'un Grenelle de la santé dentaire (associant pouvoirs publics, autorités régionales, organisations syndicales, représentants des professionnels de santé, Sécurité Sociale, mutuelles, organismes bancaires, sociétés de crédit, et patients) pour construire un projet d'intérêt général.

Dans l'immédiat, la seule ambition des patients de Dentexia est de s'inscrire à nouveau dans une relation soigné-soignant fondée sur la confiance et le respect mutuel, dans un contexte légal et financier sain. Ils ne comprendraient pas que la profession dont vous êtes les représentants utilise cette situation pour étayer d'autres discours. Tout en restant vigilant vis-à-vis de toute tentative de récupération, le collectif vous assure donc de l'attention portée à vos démarches soutenant ses intérêts.

Le Collectif des plaignants contre Dentexia